



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31-813-01 Sportoktató (tenisz)

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Éducateur sportif (tennis)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- présenter d'une manière de base, analyser et enseigner efficacement les formes de mouvement de la discipline sportive choisie;
- élaborer et réaliser des plans d'entraînement, exécuter les plans d'entraînement élaborés par des entraîneurs plus qualifiés;
- identifier et corriger les erreurs faites lors de l'exécution des techniques de base;
- organiser et réaliser des événements sportifs mineurs;
- organiser des cours et des stages sportifs dans la discipline en question;
- organiser et animer des activités de loisir dans la discipline sportive en question;
- s'acquitter des missions organisationnelles, financières, administratives et de marketing relevant de sa fonction;
- promouvoir le mode de vie sain, mettre en valeur l'importance des exercices physiques réguliers et de la pratique régulière de sports en vue de la création et de la consolidation d'un bon état de santé;
- identifier, et dans la mesure du possible, prévenir les nuisances liées aux diverses activités;
- fournir une assistance compétente et des premiers secours en cas de besoin;
- évaluer de manière professionnelle les compétences et la condition physique des participants des activités;
- coopérer avec d'autres personnels de la santé et de la culture physique.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3722 animateur de programmes récréatifs et de fitness

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat	Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Ministre des Ressources Humaines																		
Niveau du certificat (national ou international) Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 31 Qualification professionnelle partielle du premier cycle de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité primaire, soit sur les éléments de connaissance de saisie de théorie et de pratique, définis dans l'exigence professionnelle et d'examen (ci-après : compétence de saisie), et pouvant être obtenue soit dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle, soit dans le cadre du premier cycle de l'enseignement secondaire spécialisé, soit dans le cadre du programme « HÍD II ». Code ISCED2011: 3 Niveau du CNCP de la Hongrie: Niveau du CEC:	Echelle de notation/Exigences aux examens Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant																		
Mention de série du certificat: PT K son numéro d'ordre: 123456 Date de délivrance du certificat: 2023.10.02	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="text-align: left; padding: 5px;">Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</th> </tr> <tr> <td style="width: 20%; padding: 5px;">Épreuve orale</td> <td style="width: 40%; padding: 5px;">Santé, théorie d'entraînement</td> <td style="width: 10%; padding: 5px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 30%; padding: 5px; text-align: center;">40.00</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Épreuve pratique</td> <td style="padding: 5px;">Enseignement des formes de mouvement de la discipline sportive</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">5</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">60.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">5</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table>			Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.				Épreuve orale	Santé, théorie d'entraînement	5	40.00	Épreuve pratique	Enseignement des formes de mouvement de la discipline sportive	5	60.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.																			
Épreuve orale	Santé, théorie d'entraînement	5	40.00																
Épreuve pratique	Enseignement des formes de mouvement de la discipline sportive	5	60.00																
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																	
Accès au niveau d'éducation/formation suivant À l'enseignement secondaire	Accords internationaux																		
Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle																			
Base légale Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.																			

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT		
Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		600 heures
Niveau d'entrée requis: - Formation scolaire de base Modules d'exigences professionnelles: 10322-12 Études de base en pédagogie, psychologie et communication 10323-12 Soins de santé et secourisme 10324-12 Théorie de l'entraînement et gymnastique 10325-12 Bases de l'organisation et de l'entrepreneuriat 10326-12 Bases de la discipline sportive Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass. Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02		CACHET